



À une séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, le lundi 15 décembre 2025 à 19h00, sont présents les conseillers suivants :

Messieurs Stéphane Vézina, Florent Raymond et Jean-François Berthiaume, Rémi Cusson et Michaël Roy, sous la présidence de monsieur Yves Barrette, maire.

Est absente : Madame Marie-Eve Denicourt, conseillère municipale.

Est aussi présente : la greffière-trésorière adjointe, madame Yannick Gagnon.

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la séance et déclaration d'intérêts
2. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 26-430 décrétant l'imposition des taxes, compensations et tarifs pour l'année 2026
3. Adoption de la masse salariale 2026
4. Embauche – Préposées de plateaux sportifs
5. Période de questions
6. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance et déclaration d'intérêts

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le maire, monsieur Yves Barrette, à 19h00.

- Avis & dépôt** **2. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 26-430 décrétant l'imposition des taxes, compensations et tarifs pour l'année 2026**
- Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Stéphane Vézina qu'un règlement sera soumis à ce conseil à sa prochaine séance ou à une séance subséquente décrétant l'imposition des taxes, compensations et tarifs pour l'année 2026.
- Conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec, le conseiller Stéphane Vézina dépose une copie du projet de règlement 26-430 décrétant l'imposition des taxes, compensations et tarifs pour l'année 2026.

- 25-12-269** **3. Adoption de la masse salariale 2026**
- Il est proposé par le conseiller Rémi Cusson, appuyé par le conseiller Michaël Roy et résolu d'accepter la liste des salaires ainsi que la masse salariale pour l'année 2026 incluant les charges sociales, telles que recommandées, pour un montant total des salaires bruts et charges sociales de 946 524,00 \$.

Adoptée à l'unanimité

- 25-12-270** **4. Embauche – Préposées de plateaux sportifs**
- Il est proposé par le conseiller Florent Raymond, appuyé par le conseiller Stéphane Vézina et résolu :
- D'embaucher mesdames Léa Leduc et Coraly Surprenant à titre de préposées aux plateaux sportifs à compter du 19 décembre 2025;
- D'autoriser le coordonnateur aux loisirs, monsieur Maxime Fortier, à signer les documents d'embauche pour et au nom de la Municipalité de Saint-Alexandre.

Adoptée à l'unanimité

- 5. Période de questions**
- Aucune question posée.
- 25-12-271** **6. Levée de la séance**
- Il est proposé par le conseiller Michaël Roy et unanimement résolu que l'ordre du jour étant épuisé, la séance soit levée à 19h07.

Yannick Gagnon
Greffière-trésorière adjointe

Yves Barrette
Maire